

**Objet : Délibération n° 16 01 07 : ACHAT CONTAINERS MARITIMES**

L'an deux mille seize, le vingt-huit janvier, le Comité du Syndicat Mixte de la Mouillonne s'est réuni en session ordinaire, à son siège, sous la présidence de M. ZDAN Michel.

Présents : MM. SAISSET Guy-Joël (AURIBAIL) - DISSEGNA Patrick (AUTERIVE) - BLANCHOT Dominique (BEAUMONT/LEZE) — BRIOL Patrick (CAUJAC) - GUY David (CINTEGABELLE) - LORRAIN Jean-Luc (GRAZAC) - ASQUIE Jacques (GREPIAC) – VESELY Guy (LABRUYERE-DORSA) — CAZAJUS Joël (LAGRACE-DIEU) - DEMANGE Serge (LE VERNET) - LOUPIAS Franck (MAURESSAC) - RAMOS J-Louis (MIREMONT) - DUPRAT Serge (PUYDANIEL) - BEZIAT Denis (VENERQUE) –, BLANC Jean-Claude, ZDAN Michel, PASQUET Wilfrid, AZEMA René, POURRINET Jacques, - CAILLAT Pierre-Yves (CC Vallée de l'Ariège) - BAYONI Pascal, ROUANNE Jean-Claude - MUNOZ Floréal, TISSEIRE Bernard (C.C. Lèze-Ariège-Garonne)

Excusé et représentés : MM. MARQUIE Serge (AURIBAIL) représenté par M. SAISSET Guy-Joël - COUZIER Jean-Jacques (MAURESSAC) représenté par LOUPIAS Franck – ESTANG Nadia (CCLAG) représentée par BEZIAT Denis - PERRACHE Sabine (CCLAG) représenté par M. MUNOZ Floréal.

Excusés: MM. - RIVELLA Alain, MAGGILOLO Serge (CCVA) - CHENIN Jean DIDIER Claude (CCVA) – SIRABELLA Roger (CCVA) - ESTANG Nadia (CCLAG)

Secrétaire de séance : M. BLANC Jean-Claude

M. le Président propose, afin de mettre en sécurité certains déchets destinés au recyclage ou à la réutilisation, l'achat de deux containers maritimes qui seront installés sur la déchetterie d'Auterive. Un des containers permettra de stocker le détournement d'objets pouvant avoir une seconde vie grâce au partenariat avec Emmaüs, l'autre permettra de mettre à l'abri les batteries et pneus. L'avantage des containers maritime est de permettre un stockage bien isolé (sans infiltration) et sécurisé.

L'offre la mieux disante retenue est celle de VMO pour un montant de 3 150 € HT pour les deux containers.

Monsieur le président propose de demander une aide financière auprès du Président du Conseil départemental pour ce matériel de stockage sécurisé qui sera mis en place à la déchetterie d'Auterive.

Le Président demande au Comité Syndical de se prononcer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte, à l'unanimité des présents, la proposition du Président pour l'acquisition de containers maritimes et le mandate pour signer le bon de commande à VMO ainsi que tout document administratif et financier concernant cette opération et pour solliciter une aide financière auprès de M. le Président du Conseil Départemental.

Ainsi fait et délibéré, les jour  
mois et an que dessus

Le Président

Michel ZDAN